



Ville d'Antibes Juan les Pins

GROUPE FRONT DE GAUCHE
Cécile DUMAS

NREF : CD/NC 14-1197

Objet : Ajout d'une question à l'ordre du jour
du prochain Conseil municipal

Antibes, le 3 décembre 2014

Monsieur Jean LEONETTI
Député – Maire d'Antibes
Hôtel de ville
Cours Masséna
BP 2205
06606 ANTIBES CEDEX

Monsieur le Député – Maire,

J'ai été sollicitée par plusieurs parents d'élèves au sujet de l'application des nouveaux rythmes scolaires.

Les propositions d'activités périscolaires, les enjeux financiers que vous annoncez font en sorte que des parents d'élèves se posent beaucoup de questions.

L'application de cette réforme a été sujet à beaucoup de communications. Après un trimestre d'application, le Conseil municipal pourrait maintenant avoir un premier bilan sur les applications de ces rythmes scolaires dans notre ville.

Par ce courrier, je me permets de vous demander d'inscrire au prochain conseil municipal une information sur l'application des rythmes scolaires dans les écoles de notre ville.

Considérant les enjeux financiers de cette réforme, l'information des élus sur ce premier trimestre d'application aurait toute sa place dans la séance du Conseil municipal sur le Débat d'Orientation Budgétaire.

Persuadée que vous serez attentif à cette demande et vous remerciant par avance de votre réponse,

Veuillez agréer, Monsieur le Député -Maire, l'assurance de ma parfaite considération.

Cécile DUMAS
Conseillère municipale d'Antibes